



## 2<sup>ème</sup> TROPHÉE SENIORS Golf d'Apremont

**Mardi 25 Mai et Mercredi 26 Mai 2021**

### **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions de ce règlement prévalent sur celles des règlements généraux.

#### **Article 1- Formule de jeu**

##### **36 Trous Stroke-play Brut – 18 trous par jour**

Epreuves ouvertes aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf, ayant acquitté leur « droit de jeu Fédéral » de 35 €, aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, **ayant, la veille de l'épreuve, 50 ans ou plus pour le Trophée Seniors.**  
Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur et avoir un certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.

#### **Article 2 - Séries, marques de départ et champ de joueurs**

##### ***Une seule série et une seule marque de départ par sexe Trophée Seniors***

**Marques :** *Trophée Seniors : Repères Jaunes pour les Messieurs et rouges pour les Dames.*  
L'index pris en compte sera celui de la joueuse ou du joueur à la date limite d'inscription.

**Champ de joueurs** : Le nombre total des engagés sera limité à 120 joueurs

**Trophée Seniors** : 120 dont 27 dames et 12 wild cards.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames. Il sera réservé 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors. Si le champ des joueurs est incomplet à la date de clôture des inscriptions, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date.

#### **Article 3 - Déroulement de l'épreuve**

**Lundi 24 Mai** : Parcours d'entraînement (sur réservation auprès du golf)

**Mardi 25 Mai** : 18 trous Stroke-Play – **Mercredi 26 Mai** : 18 trous Stroke-Play

**Article 4 - Droits d'engagement (journée d'entraînement comprise)**

*Joueurs extérieurs : 80 Euros*

*Membres UGOLF Proxy Nord / Grand Paris et Unlimited : 40 Euros*

*Membres du Golf d'Apremont : 20 Euros*

**Article 5 - Clôture des engagements**

**Vendredi 14 Mai à minuit**

La liste des participants sera publiée à partir du Vendredi 14 Mai sur le site de la Ligue des Hauts de France.  
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

**Article 6 - Les inscriptions se feront uniquement par courrier**

Accompagnées du droit d'engagement et seront adressées à :  
UGOLF APREMONT - D606E - 60300 Apremont

Tél. : 03 44 25 61 11 – Courriel : [contact@exclusivgolf-apremont.fr](mailto:contact@exclusivgolf-apremont.fr)

**Article 7 - Tirage des départs**

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index.  
Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre inverse des classements brut après le 1er tour.

**Article 8 - Départage**

En cas d'égalité pour la première place à la fin de chaque épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off en trou par trou sur les trous 1, 2, 3...

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9 derniers trous, les 6, les 3 et le dernier trou.

Pour les autres places, le départage s'effectuera selon le plan informatique fédéral.

**Article 9 - Remise des prix**

Le Mercredi 26 Mai à l'issue de la compétition, sous réserve des conditions sanitaires et directives gouvernementales.